

PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

Gap, le 8 février 2018

BUREAU DE LA COMMUNICATION
ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

28, Rue Saint-Arey
05011 GAP Cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La sécurité est au cœur des préoccupations des Français. Elle est également la priorité du Gouvernement. Avec la police de sécurité du quotidien, le ministère de l'Intérieur s'est engagé dans une évolution des missions de la police et de la gendarmerie en améliorant significativement leurs conditions d'exercice afin de leur permettre de mieux assurer la protection des Français.

À cet effet, le ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB avait lancé le 28 octobre dernier une large concertation auprès des fonctionnaires de police et de gendarmerie, déclinée par les préfets de département au niveau local auprès des forces de l'ordre et des partenaires locaux, afin de leur permettre de donner leur avis et de mettre en avant leurs retours d'expérience sur le terrain.

Ce jeudi 8 février 2018, le ministre a annoncé l'expérimentation de nouveaux dispositifs et de nouvelles méthodes de travail dans 20 départements (cf. dossier de presse national joint).

Dans le département des Hautes-Alpes, cette concertation avec les forces de l'ordre et les partenaires locaux (élus, autorité judiciaire, polices municipales, réseaux de transports, bailleurs et services sociaux, entreprises de sécurité privée, associations, commerçants) a été lancée le 13 novembre dernier et s'est déroulée jusqu'au 20 décembre.

Cette concertation a d'ores et déjà permis de mettre en lumière des orientations qui permettront la mise en place de nouveaux dispositifs et de nouvelles méthodes de travail, en répondant aux objectifs de la police de sécurité du quotidien :

Police nationale

- ✓ Améliorer la visibilité de la présence des fonctionnaires sur la voie publique
- ✓ Renforcer la coopération avec la police municipale de Gap
- ✓ Élargir les zones de participation citoyenne sur la ville de Gap
- ✓ Travailler à la mise en place d'un réseau de vidéoprotection sur la ville de Briançon
- ✓ Améliorer l'accueil du public dans les commissariats de Gap et Briançon

Gendarmerie nationale

- ✓ Rationaliser les temps de travail au profit de nouvelles missions de proximité et de contact avec les citoyens :
 - Dégager du temps de travail à travers le développement de la dématérialisation des démarches, application de nouvelles modalités de notification des arrêtés de rétention des permis de conduire, mutualisation des permanences des officiers de police judiciaire...
 - Réinvestir le temps dégagé pour augmenter la présence des gendarmes sur la voie publique, concevoir des services dédiés à la fonction contact, organiser des rencontres avec les différents acteurs professionnels et socio-économiques ainsi que les élus locaux
- ✓ Rationaliser l'emploi des réservistes pour en augmenter la visibilité
- ✓ Proposer aux élus des contrats opérationnels de territoire.